

DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom : LAGALICE Christian.....

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : FDC39

Rue : Maison de la Nature et de la Faune Sauvage - Route de la Fontaine Salée

COMMUNE:ARLAY.....

Code postal : 39140.....

Nature des activités : Fédération Départementale des Chasseurs

Qualification : ..Président de la Fédération Départementale des Chasseurs du Jura

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS

ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B11 Pipistrelle de Kuhl Pipistrellus Kuhlii	Espèce avérée : , sites d'hibernation, de transit et d'estivage potentiels
B12 Sérotine commune Eptesicus serotinus	Espèce avérée : , sites d'hibernation, de transit et d'estivage potentiels
B13 Grand Rhinolophe Rhinolophus ferrumequinum	Espèce avérée : , sites d'hibernation, de transit et d'estivage potentiels
B14 Murin à moustaches Myotis mystacinus	Espèce avérée : , sites d'hibernation, de transit et d'estivage potentiels
B15	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *

Protection de la faune ou de la flore	☐	Prévention de dommages aux forêts	☐
Sauvetage de spécimens	☐	Prévention de dommages aux eaux	☐
Conservation des habitats	☐	Prévention de dommages à la propriété	☐
Etude écologique	☐	Protection de la santé publique	☐
Etude scientifique autre	☐	Protection de la sécurité publique	☐
Prévention de dommages à l'élevage	☐	Motif d'intérêt public majeur	☐
Prévention de dommages aux pêcheries	☐	Détention en petites quantités	☐
Prévention de dommages aux cultures	☐	Autres	☒

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou

L'opération s'inscrit dans le cadre d'un projet de réhabilitation et de rénovation énergétique de 3 bâtiments

sur le domaine de Chambly (Doucier – 39). cf rapport étude d'impact

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction X Préciser :

Les travaux entraîneront la disparition de gîtes avérés de parturition pour la Pipistrelle commune, ainsi que d'hibernation, d'estivage et de transit pour au moins 5 espèces de chiroptères avérées et plusieurs autres espèces détectées localement et pouvant occuper les bâtiments. Ils pourront aussi entraîner la mort directe d'individus (mortalité en phase de travaux) ou indirecte (réveil en période d'hibernation, abandon de jeunes, avortement). Les travaux entraîneront la disparition d'au moins un site de nidification avérés pour le Rouquene noir et de Mésange bleue ainsi que plusieurs autres espèces d'oiseaux communs. Ils pourront aussi entraîner la mort d'individus (destruction des oeufs ou des jeunes).

Dégradation

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale ☐ Préciser :

Formation continue en biologie animale ☐ Préciser :

Autre formation X Préciser : Ecologue spécialisé en chiroptères (CF CV joint au dossier).....

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : 2025 et 2026

ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : Bourgogne Franche-Comté

Départements : Jura

Cantons : Saint-Laurent-Grandveau.....

Commune : Doucier.....

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos ☒

Mesures de protection réglementaires ☐

Mesures contractuelles de gestion de l'espace ☒

Renforcement des populations de l'espèce ☐

Autres mesures ☐ Préciser : .. Éviter toute destruction d'individus.....

lors des travaux.....

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : cf rapport d'étude d'impact.....

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

..

Bilan d'opération : ces travaux feront l'objet d'un suivi de chantier régulier. Ces suivis sont détaillés dans le rapport d'étude d'impact et feront l'objet d'un compte rendu à destination du service espèces protégées de la DREAL.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à ARLAY.....

le 3.7.03 / 2025.....

Votre signature

FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
DES CHASSEURS DU JURA
MAISON NATURE FAUNE SAUVAGE
Rue de la Fontaine Salée
39140 ARLAY